



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 juin 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 28 juin 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

En ma qualité de coordonnateur des membres africains du Conseil de sécurité de l'ONU plus un (A3+1), j'ai l'honneur de faire tenir au Conseil le texte du communiqué de la réunion extraordinaire par visioconférence du Bureau de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine sur le Grand barrage éthiopien de la Renaissance, qui s'est tenue le 26 juin 2020 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Abdou **Abarry**



Annexe à la lettre datée du 28 juin 2020 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

Communiqué de la réunion extraordinaire par visioconférence du Bureau de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine sur le Grand barrage éthiopien de la Renaissance, qui s'est tenue le 26 juin 2020

Le Président de la République d'Afrique du Sud et Président de l'Union africaine, Matamela Cyril Ramaphosa, a convoqué une réunion extraordinaire par visioconférence du Bureau de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, consacrée au Grand barrage éthiopien de la Renaissance, qui s'est tenue le 26 juin 2020 aux fins de l'examen des faits nouveaux qui sont survenus en la matière.

Tous les membres du Bureau ont participé à la réunion par visioconférence, comme suit :

- Le Président de la République démocratique du Congo, Felix Tshisekedi
- Le Président de la République arabe d'Égypte, Abdel Fattah al Sisi
- Le Président de la République du Kenya, Uhuru Kenyatta
- Le Président de la République du Mali, Ibrahim Boubacar Keita

Le Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, Abiy Ahmad, et le Premier Ministre de la République du Soudan, Abdalla Hamdok, ont été également conviés à participer à la réunion, tout comme le Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat.

La réunion du Bureau s'est tenue à la suite des consultations menées par M. Ramaphosa, en sa qualité de Président de l'Union africaine, avec les trois parties aux négociations concernant le Grand barrage éthiopien de la Renaissance, à savoir l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan.

Le Bureau de la Conférence a noté que les trois parties aux négociations étaient des membres fondateurs de l'ex-Organisation de l'Unité africaine (OUA) et de l'Union africaine et qu'elles avaient contribué considérablement à l'unité, à l'intégration et au développement du continent. Les participants ont noté également le potentiel que renferme le Grand barrage pour l'Afrique.

Le Bureau de la Conférence a reçu avec satisfaction un rapport du Président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, dont il ressort notamment que plus de 90 % des questions en cours de négociation entre l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan avaient déjà été réglés.

Le Président de l'Égypte, Abdel Fattah al Sisi, le Premier Ministre de l'Éthiopie Abiy Ahmad, et le Premier Ministre du Soudan, Abdalla Hamdok, ont pris la parole à la réunion du Bureau de la Conférence et énoncé leurs positions respectives sur la question du Grand barrage.

Le Bureau de la Conférence s'est félicité vivement de l'attitude positive et constructive des trois parties pour ce qui était de parvenir à un règlement pacifique et négocié de toutes les questions en suspens et a souligné qu'il importait que les parties obtiennent des résultats qui les avantagent toutes, dans un esprit de solidarité et de coopération.

À cet égard, le Bureau de la Conférence a décidé de donner une nouvelle impulsion aux négociations tripartites et exhorté les trois parties à trouver rapidement une solution amiable et mutuellement acceptable aux questions juridiques et techniques restant à régler au cours du processus de négociations.

Le Bureau de la Conférence s'est félicité de ce que les trois parties s'abstiennent de faire des déclarations ou d'agir de façon à mettre en péril ou à entraver le processus mené par l'Union africaine, en vue de trouver une solution acceptable sur toutes les questions en suspens.

Le Bureau de la Conférence s'est félicité de l'attachement des parties au processus mené par l'Union africaine et, à cet égard, a accepté d'élargir la participation au Comité tripartite s'occupant de la question du Grand barrage, composé de l'Égypte, de l'Éthiopie et du Soudan, à des observateurs comme l'Afrique du Sud, en sa qualité de Présidente de l'Union africaine, et à des experts de la Commission, en vue du règlement des questions techniques et juridiques. Le Comité élargi présentera son rapport au Président de la Commission de l'Union africaine, M. Ramaphosa, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication du présent communiqué.

Par conséquent, le Bureau de la Conférence et les chefs d'État et de gouvernement participant aux négociations prient instamment le Conseil de sécurité de prendre note du fait que l'Union africaine est saisie de la question.

Le Bureau de la Conférence et les chefs d'État et de gouvernement participant aux négociations se sont félicités de l'intervention de M. Ramaphosa et l'ont vivement remercié de son initiative consistant à réunir les trois parties au Grand barrage, afin de trouver une solution négociée aux questions en suspens.

Le Bureau de la Conférence et les chefs d'État et de gouvernement participant aux négociations ont décidé de se réunir dans un délai de deux semaines à compter de la date de publication du présent communiqué en vue d'examiner un rapport sur les résultats des négociations relatives aux questions en suspens, ayant trait à la question du Grand barrage.
